



Préavis de la Municipalité N°11/2016 au Conseil Général du 07.12.2016

MUNICIPALITE DE BURTIGNY

Responsable : Mme Valérie Jeanrenaud

Concerne : Préavis no. 11/2016 – Budget 2017

Au Conseil général de Burtigny,

Monsieur le Président,

Mesdames et Messieurs les Conseillers,

Nous avons l'honneur de soumettre à votre approbation le présent préavis traitant du budget 2017 ; ce dernier présente un déficit de CHF 29'452.- sur un compte de fonctionnement de CHF 1'677'625.-. Pour les détails, prière de vous référer à l'annexe explicative et aux comptes.

Au vu de ce qui précède, nous vous proposons, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers, de prendre les décisions suivantes :

LE CONSEIL GENERAL DE BURTIGNY

- vu le préavis municipal N° 11/2016 Budget 2017
- ouï le rapport de la Commission chargée d'étudier ce préavis ;
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour ;

DECIDE

-d'accepter le préavis municipal N°11/2016 - Budget 2017 tel que présenté, avec un déficit de CHF 29'452.- sur un compte de fonctionnement de CHF 1'677'625.-

Adopté en séance de la Municipalité le 7 novembre 2016

Au nom de la Municipalité

Valérie Jeanrenaud

Katherina Repond

Syndique



Secrétaire